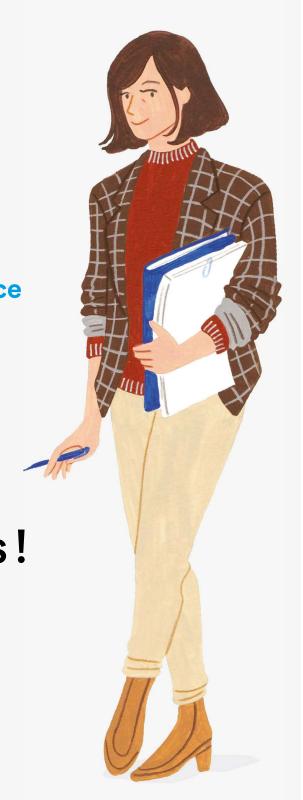


Module à distance Le Conseil de Surveillance du FCPE en trois actes

3 jours pour mieux représenter les épargnants!



## Module à distance Le Conseil de Surveillance du FCPE en trois actes

## Les dispositifs d'épargne salariale et retraite Distinguer leurs objectifs et caractéristiques

### À l'issue de la formation, le participant est capable de:

- » identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- » définir la finalité des dispositifs
- » connaître les caractéristiques des dispositifs

## Le rôle du Conseil de Surveillance du FCPE Exercer le mandat de membre du Conseil de Surveillance

## À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- » détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- » analyser le rapport annuel du FCPE
- » retracer les opérations réalisées par les salariés

## Le fonctionnement des marchés financiers Maîtriser leurs principes et mécanismes

## À l'issue de la journée, le participant est capable d'aider les salariés à:

- » détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- » faire la différence entre action, obligation et titre monétaire
- » comprendre les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification

## Les clés des fonds de placement

# Accompagner les salariés dans leurs décisions de placement

### À l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- » sélectionner les fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargnant
- » identifier les catégories des fonds de placement et les approches de gestion
- » évaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles



#### Durée

4 fois 4 heures + 4 ateliers préparatoires d'1 heure

#### Groupe

5 à 10 personnes

#### Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratiques n'est requis

#### **Tarif**

4 900€ HT En intra-entreprise

1800€ HT par stagiaire En inter-entreprises